

# Le Sanépuisien



Numéro 23 - Juillet 2025



# Le Mot du Maire

Que le temps passe vite ! Arrive le moment de faire un tour d'horizon des six premiers mois de 2025.

Nos manifestations de début d'année se sont bien déroulées :

- Le feu de sapins et la brocante des Cours ;
- La foire du 2 mars avec son panel d'exposants, ses chevaux et le public toujours fidèle ;
- Les deux marches de Rauge-Toi. Les fidèles randonneurs ont su apprécier les parcours, le vin chaud en mars, et la soupe à l'oignon en mai ;
- La cérémonie du 8 Mai avec les récompenses des maisons fleuries. Merci de contribuer à l'embellissement de notre village.

Merci également aux associations qui œuvrent au bon déroulement de ces manifestations.



Le Conseil Municipal a dû voter un budget 2025 des plus rigoureux, n'ayant pas forcément tous les éléments venant de l'Etat pour être sûr de proposer un budget équilibré.

2025 voit les coûts de tous les travaux exploser : voirie, entretien des bâtiments, ...

Le dossier de subventions des travaux de la Chapelle Notre-Dame de Lorette a bien avancé. Il devrait être clos avant juillet. Le début des travaux pourrait être envisagé courant du 4ème trimestre.

Notre école et notre R.P.I. sont sauvés pour la rentrée 2025 avec un effectif stable. Mais cela est bien loin des perspectives de notre académie qui nous met toujours la pression. Pour elle, seuls les chiffres comptent au détriment de l'humain et du bien-être de nos enfants !

Nous restons attentifs à tout ce qui se passe à Matignon car les mesures prises par le Gouvernement ont un impact économique sur les budgets et la vie de nos communes.

Malgré le tumulte français et la situation mondiale inquiétante, il faut continuer à faire vivre notre beau village.

Je vous donne rendez-vous pour nos manifestations estivales :

- les Restos-Marchés du 6 juillet au 31 août ;
- La fête de la Madeleine les 19, 20, et 21 juillet.



Je vous souhaite à toutes et tous un bel été et de belles vacances.

**Le Maire, Denis POUILLOT**



## Le mot du Conseil Municipal

L'été est arrivé, ce moment particulier de l'année où tout prend un rythme différent. C'est l'occasion de profiter de toutes nos festivités d'été, ouvertes à tous, petits et grands, vacanciers comme habitants de longue date. Nous comptons sur votre présence pour faire vivre ces moments conviviaux, essentiels à l'esprit de notre village.

Profitons également des services de plus en plus nombreux à Sainpuits, du fleurissement de la commune, toujours porté par nos bénévoles, qui illumine nos rues, ou simplement d'une balade sur nos chemins.

Malgré les tensions de plus en plus fortes sur le budget communal, les projets avancent, avec notamment la restauration de la Chapelle qui est en bonne voie.

Que vous partiez en vacances ou que vous restiez ici, nous vous souhaitons un bel été !



## Etat Civil

### Décès :

- Monsieur Roland GESTE, le 18 janvier 2025
- Monsieur Gérard FAGEAU, le 22 janvier 2025
- Madame Anne-Marie GILLONNIER, le 6 mars 2025

Le Maire et le Conseil Municipal s'associent à la douleur des proches endeuillés.

## Sommaire

<b>Le Mot du Maire</b> .....	p 2
<b>Le Mot du Conseil Municipal</b>	
Etat Civil .....	p 3
<b>Les Conseils Municipaux</b> .....	p 4
<b>Vie du village</b> .....	p 11
<b>Les pompiers</b> .....	p 17
<b>Vie de l'école</b> .....	p 18
<b>A venir</b> .....	p 20
<b>Rappels</b> .....	p 24
<b>Loisirs</b> .....	p 25
<b>Informations utiles</b> .....	p 28

## Ouverture de la Mairie

**Semaines paires :**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h

**Semaines impaires :**  
du lundi au jeudi et le samedi de 9h à 12h

[www.sainpuits.fr](http://www.sainpuits.fr)

**Editeur de la publication et impression :**

Mairie de Sainpuits

**Directeur de la publication :**  
Denis Pouillot

**Rédaction et mise en page :**  
Le Conseil Municipal



## Conseil Municipal du 25 février 2025 – Extrait de compte rendu

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. POUILLOT Denis, Maire.

Présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRE Yannick, BUCHETON Isabelle, GUINAULT Isabelle, LANCELIN Mathieu, LEMAITRE Béatrice et ROY Pascal

Absent excusé : DE COUESSIN Charles (pouvoir à CAILLON Florent)

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 H 05.

Le Conseil Municipal nomme LANCELIN Mathieu comme secrétaire de séance.

### 1. Compte rendu du 16 décembre 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve le rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Puisaye Forterre du 14 novembre 2024 et autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer tous documents afférents.

### 3. Attribution de compensation dérogatoire provisoire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve le montant dérogatoire d'attribution de compensation de 57 364 € pour la commune de Sainpuits, tel que proposé par la CLECT dans son rapport établi le 14 novembre 2024.

### 4. Proposition commerciale de la SOCOTEC EQUIPEMENTS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix valide le devis SOCOTEC EQUIPEMENTS pour faire la vérification des installations électriques des toilettes publiques.

### 5. Fournitures de panneaux routiers

Après étude des offres reçues, à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal approuve les devis de l'entreprise NOVOSIGN pour l'achat d'un miroir routier, d'un panneau « Brocante » et des panneaux de position des points d'eau de défense incendie. Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 2152 Installation de voirie du budget primitif 2025. M. le Maire est autorisé à faire procéder à l'installation de ces panneaux.

### 6. Fourniture de cases supplémentaires sur le columbarium

M. le Maire indique qu'il ne reste plus que trois cases disponibles au columbarium. Le devis de l'entreprise DELASSASSEIGNE, BOTTA & GALLOT pour le rajout de quatre cases avec quatre portes granit noir pour être en conformité avec le monument déjà existant, construit par cette entreprise, est approuvé pour un montant de 3 213 € TTC. Cette dépense sera inscrite au compte 21316 Equipements du cimetière du budget 2025.



## 7. Achat des logiciels de gestion du cimetière et de l'état-civil

L'achat conjoint des logiciels « Cimetière » et « Etat-civil » auprès de la Société CERIG qui nous fournit déjà tous les logiciels métier (comptabilité, paye, immobilisations...), nous permettrait de bénéficier d'une remise substantielle. Le logiciel « Gestion du cimetière » comprend la gestion graphique du cimetière ainsi que la formation sur site. Celui de l'Etat civil, permettant de gérer les actes de naissances, mariages et décès, comprend également le module de dématérialisation INSEE (pas besoin de formation puisque notre secrétaire connaît déjà ce logiciel).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix valide le devis de CERIG pour un montant de 2 160 €. Cette dépense sera inscrite au compte 2051 Concessions et droits similaires au budget 2025.

## 8. Informations et questions diverses

Sont abordés, entre autres, les sujets suivants :

- Commissions des Impôts pour mise à jour des bases des taxes foncières et des finances
- Surcoût qu'engendrerait la création de l'arrêt « Commecy », circuit n° 401
- Fermeture du hangar de la Maison Baron
- Pose des panneaux de rue
- Chapelle Notre Dame de Lorette
- Plantation d'arbres : à revoir à l'automne

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 15

## Conseil Municipal du 8 avril 2025 - Extrait de compte rendu

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. POUILLOT Denis, Maire.

Présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRE Yannick, BUCHETON Isabelle, GUINAULT Isabelle, LANCELIN Mathieu, LEMAITRE Béatrice et ROY Pascal

Absent excusé : DE COUESSIN Charles (pouvoir à CAILLON Florent)

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 H 02.

Le Conseil Municipal nomme Mathieu LANCELIN comme secrétaire de séance.

### 1. Compte rendu du 25 février 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2. Compte de gestion 2024

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres et des mandats, le compte de gestion dressé par le Service de Gestion Comptable (SGC) d'Auxerre, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif et du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,



Après s'être assuré que le CSG d'Auxerre a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres et recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans les écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire et sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les sections de fonctionnement et d'investissement,

Le Conseil Municipal, invité à se prononcer, après en avoir débattu et à l'unanimité des voix déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le SGC, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### 3. Compte administratif 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Yannick GRANDPRE, adjoint au Maire en charge des finances, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, hors la présence de M. le Maire, à l'unanimité des voix :

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés N-1		435 706,49 €				435 706,49 €
Opérations exercice N	361 697,88 €	495 835,48 €	191 918,79 €	99 909,08 €	553 616,67 €	595 744,56 €
<b>TOTAUX</b>	<b>361 697,88 €</b>	<b>931 541,97 €</b>	<b>191 918,79 €</b>	<b>99 909,08 €</b>	<b>553 616,67 €</b>	<b>1 031 451,05 €</b>
Résultat sections		569 844,09 €	92 009,71 €			477 834,38 €
Restes à réaliser			21 989,55 €		21 989,55 €	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		569 844,09 €	113 999,26 €			455 844,83 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats définitifs 2024 tels que résumés ci-dessus.

### 4. Affectation du résultat 2024

Considérant que l'exécution du budget de la commune pour 2024 a donné lieu à la réalisation d'un excédent d'exploitation de 569 844,09 €, qu'il convient d'affecter,

Considérant que la section d'investissement fait apparaître un solde d'investissement négatif de 92 009,71 € auquel il y a lieu de rajouter les restes à réaliser pour un montant de 21 989,55 €, soit un besoin de financement de 113 999,26 €,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- 455 844,83 € au compte 002 (fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté,
- 113 999,26 € au compte 1068 (investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé,



## 5. Etat annuel des indemnités perçues par les membres du Conseil Municipal

La Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a apporté un certain nombre de dispositions nouvelles concernant la gestion locale, notamment quant aux conditions d'exercice des mandats locaux. A ce titre, son article 93 a introduit un article L2123-21-1-1 au Code général des collectivités territoriales qui dispose que « chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie (...). Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. ».

Après avoir entendu l'exposé qui précède, le Conseil Municipal prend acte de l'état annuel qui leur a été communiqué concernant les indemnités perçues au titre des fonctions municipales et syndicales en 2024.

## 6. Subventions allouées aux Associations

- Association des Amis du Patrimoine Religieux de Sainpuits	400,00 €
- Les Restos-marchés de Sainpuits	1 000,00 €
- Activ'UNA	50,00 €
- France Alzheimer	50,00 €
- A Chacun son Chemin	50,00 €
- Amicale des donneurs de Sang de Saint-Amand-en-Puisaye	50,00 €
- AFM Téléthon	50,00 €
- Sainpuits « Rauge Toi »	100,00 €
- Les Restos du cœur	50,00 €
- MFR Formation alternance Gien	50,00 €

## 7. Vote des taxes – Etat 1259

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2025.

## 8. Budget primitif 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des voix arrête et approuve le budget primitif 2025 avec les quatre sections ainsi qu'il suit :

CHAPITRES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	MONTANTS
011	Charges à caractère général	357 410,00 €
012	Charges de personnel	178 700,00 €
014	Atténuation de produits	17 717,00 €
65	Autres charges de gestion courante	52 579,00 €
66	Charges financières	701,00 €
042	Dotations aux amortissements	9 111,00 €
023	Virement à la section d'investissement	290 973,11 €
DEPENSES DE L'EXERCICE		<b>907 191,11 €</b>

CHAPITRES	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	MONTANTS
013	Atténuation de charges	13 969,55 €
70	Produits des services du domaine	28 150,00 €
73	Impôts et taxes	249 687,00 €
74	Dotations, subventions et participations	129 315,00 €
75	Autres produits divers de gestion courante	30 220,00 €
76	Produits financiers	4,73 €
002	Résultats antérieur reporté	455 844,83 €
DEPENSES DE L'EXERCICE		<b>907 191,11 €</b>



# Les Conseils Municipaux

CHAPITRES	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANTS
16	Emprunts et dettes assimilés	14 934,00 €
20	Immobilisations incorporelles	3 200,00 €
21	Immobilisations corporelles	207 500,00 €
23	Immobilisations en cours	344 000,00 €
001	Solde d'exécution d'investissement	92 009,71 €
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>661 643,71 €</b>

CHAPITRES	RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANTS
021	Virement de la section de fonctionnement	290 973,11 €
24	Produits de cession d'immobilisations	500,00 €
10	Dotations	26 935,00 €
1068	Excédent de fonctionnement	113 999,26 €
13	Subventions d'investissements	219 126,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00 €
28	Amortissement des immobilisations	9 110,34 €
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>661 643,71 €</b>

## 9. Fongibilité des crédits

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées les membres du Conseil (le Maire ne prenant pas part au vote) autorisent M. le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

## 10. Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2025 – Lignes électriques BT

Le montant de la redevance maximale actualisée pour l'occupation du domaine public communal concernant les ouvrages de distribution d'électricité applicable aux communes de moins de 2 000 habitants s'élève à 241,28 €, arrondi à l'euro le plus proche, soit 241 € pour l'année 2025. Le titre correspondant auprès d'ENEDIS YONNE sera émis.

## 11. Redevance d'occupation du domaine public 2025 – Lignes de télécommunications

Déclaration annuelle d'occupation du domaine public par Orange et des montants tarifaires applicables au 1er janvier 2025 :

Type d'implantation	Situation au 31/12/2024	Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 25 (Coefficient d'actualisation 1,62182)	Montant
Artères aériennes	9,971 Km	64.8728 € du Km	646.85 €
Conduites & câbles sous-sol	1,490 Km	48,6546 € du Km	72.50 €
Emprise au sol	0.75 m <sup>2</sup>	32,4364 € du m <sup>2</sup>	24.33 €
		Soit un total de	743.68 €

En application de l'article L2322.4 du Code général de la propriété des personnes publiques, le montant total de la redevance dû par l'opération doit être arrondi à l'euro le plus proche, la fraction d'euro égale à 0.50 étant comptée pour 1. Le Conseil Municipal charge le Maire d'émettre un titre de 744 € auprès du Orange.

## 12. Travaux de restauration d'une partie du plancher de l'Eglise

Après étude des offres le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise de menuiserie CHOUX Père & Fils pour la restauration du plancher dans les stalles droites de la nef de l'Eglise pour un montant total TTC de 3 576 €. Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 21318 Autres bâtiments publics.



### **13. Travaux sur les portes des toilettes dames de la salle des fêtes**

Après étude des offres, le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise de menuiserie CHOUX Père & Fils pour les travaux à réaliser sur les portes des toilettes dames de la salle des fêtes afin d'en inverser le sens d'ouverture pour un montant total TTC de 456,00 €.

### **14. Travaux sur bâtiment technique**

Le premier adjoint, Denis DELAFLOTTE, ne prend pas la parole ni part au vote.

M. le Maire présente les devis reçus pour les derniers travaux à réaliser sur la grange située face à la Maison Multiservices, local technique communal. Le devis de l'entreprise BOURGEOIS BATIMENT pour un montant total TTC de 7 759,93 € est retenu. Il comprend la restauration de la couverture, le ravalement du mur situé côté église et la pose d'un tirant métallique et d'une ferrure afin de renforcer la solidité dudit-mur.

### **15. Informations et questions diverses**

Sont abordés, entre autres, les sujets suivants :

- Réunions : SCOT, PLUi, Ecoles du RPI, commission communale des impôts directs (CCID), commission des finances publiques
- Reprise en main de Panneau Pocket et du site Internet de la commune par le secrétariat de mairie
- Incidents avec la fibre
- Installations de caméras
- Achat de tables et chaises pour la salle des fêtes
- Installation d'un camion pizza le lundi soir de 18 à 21 H tous devant la Mairie (arrivée à 17 H)

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 21 H 15.

## **Conseil Municipal du 17 juin 2025 – Extrait de compte rendu**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. POUILLOT Denis, Maire.

Présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRE Yannick, BUCHETON Isabelle, DE COUESSIN Charles, GUINAULT Isabelle, LANCELIN Mathieu, LEMAITRE Béatrice et ROY Pascal.

M. le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 H 05.

Le conseil municipal nomme LANCELIN Mathieu comme secrétaire de séance.

### **1. Compte rendu du 8 avril 2025**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2. Montant du loyer du studio meublé**

Le conseil municipal fixe le prix du loyer à 300 € par mois, hors charges.



### **3. Renouvellement d'un bail commercial**

Le renouvellement du bail commercial sis 5 Rue de la Chapelle est approuvé à l'unanimité des voix et le loyer de base, auquel s'applique la révision annuelle, reste inchangé.

### **4. Redevance d'occupation du domaine public pour l'installation d'un commerce ambulant**

Elle est fixée comme suit : 1 € à chaque occupation, hors frais d'électricité et d'eau.

### **5. Décision modificative n° 1 concernant les amortissements 2025**

Le budget primitif est modifié comme suit : Chapitre 042 dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 9 110.34 € et les 0.66 € de différence sont portés au chapitre 011 Charges à caractère général. Le total des dépenses de fonctionnement reste inchangé, soit 907 191.11 €.

### **6. Aménagement de l'ancienne bibliothèque**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve les devis de changement de porte d'accès et d'aménagement intérieur de l'ancienne bibliothèque.

### **7. Réfection des routes**

Le devis de l'entreprise COLAS, mieux disant, est approuvé et les lieux des travaux à effectuer sont unanimement définis.

### **8. Travaux d'électricité**

Les devis de travaux d'électricité à réaliser dans un local technique municipal et à la Mairie sont approuvés.

### **9. Travaux de restauration du monument aux Morts**

Les devis de restauration du monument aux Morts et de son socle sont approuvés et M. le Maire est chargé de demander les subventions correspondantes.

### **10. Retrait de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois (CAA) de la Fédération Eaux Puisaye Forterre et transfert concomitant de la compétence « eaux potable » sur le territoire d'Escamps à la CAA au 1er janvier 2025**

Approuvé.

### **11. Informations et questions diverses**

Sont abordés, entre autres, les points suivants : Chapelle Notre Dame de Lorette, PLUi, manifestations à venir, diminution de la dotation des taxes foncières sur le non bâti, notre école, nouvelle réglementation sur la distribution des poubelles par la Communauté de Communes.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 20 h 55



# Vie du village

## Vœux du Maire

Les traditionnels vœux du Maire ont été présentés le 18 janvier à la Salle des Fêtes, devant les nombreux sanépuisiens et élus locaux présents. Vœux de nouvelle année, récapitulatif illustré des actions menées en 2024, et présentation des projets en cours, ont été conclus comme il se doit par le verre de l'amitié.



## Brûle, sapin !

Il ne faisait pas chaud le samedi 25 janvier, pour voir brûler le feu de sapins. Le Comité des Fêtes avait préparé du vin chaud et la galette des rois pour réconforter les cœurs et les estomacs ... merci !



## Brocante des Cours

Autre tradition, au printemps cette fois, la brocante des Cours s'est déroulée le 26 avril, rassemblant les chineurs devant de nombreux stands pleins de trésors ...



# Vie du village

## La foire de Mars

Un grand ciel bleu cette année le 2 mars pour notre célèbre foire. Chevaux, poney, ânes, leurs éleveurs et exposants ont été fidèles au poste, pour le plaisir du public venu en nombre.





## Cérémonie du 8 Mai

8 Mai 1945 – 8 Mai 2025 : Sainpuits a célébré le 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale.

Le pot de l'amitié à la fin de la cérémonie a été comme chaque année l'occasion de remettre les récompenses bien méritées aux habitants qui ont bien fleuri leur maison l'an dernier, un effort pour le plaisir de tous !



## Du bruit à Sainpuits !

Le 14 juin, les « Anciennes Mécaniques Ouannaises » ont fait vrombir les moteurs, parfois très anciens, de leurs 22 tracteurs et 27 voitures de collection sur la place de Sainpuits. Halte matinale dans leur périple, ces passionnés ont apprécié le café offert par la municipalité avant de relancer leurs bolides sur les routes de Puisaye-Forterre (sauf une voiture au moteur capricieux qui a décidé qu'on était bien à Sainpuits et que ça ne valait pas la peine de redémarrer !)





# Travaux

## Rues nommées ...

Comme annoncé dans les derniers numéros de votre journal communal, la municipalité a dû nommer toutes les rues du bourg et des hameaux pour se conformer aux dernières lois.

Les panneaux des nouvelles rues ont été posés ce printemps.



## ... Rues propres ...

Un « coin toutou » a été installé au coin de la place Fernand Bourgoin.

Merci aux propriétaires de chiens de faire le nécessaire pour laisser notre village propre, tout comme le terrain de foot ...



## ... Et rues fleuries.

Au printemps, sous le préau de l'école, les fleurs ont passé la mauvaise saison à l'abri, et ont complétées par de nouvelles recrues. Elles n'attendent plus que 4 mains pour être mises en place, et embellir notre village.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles qui investissent beaucoup de leur temps pour le fleurissement des rues, tout comme les habitants qui fleurissent les abords de leur maison, au grand bonheur de tous.

# La chapelle

SAINPUITS

D 3



## Messe en ré de Dvorak au profit de la restauration de la Chapelle ND de Lorette

Invité par l'Association du Patrimoine Religieux de Sainpuits, le Chœur de la Cité nous a fait l'honneur d'un concert exceptionnel le 3 mai dernier au profit de la restauration de la chapelle Notre-Dame de Lorette.

Le chœur nous a proposé la Messe en ré majeur (op. 86 1887), écrite pour chœur et orgue ; empreinte de ferveur elle associe l'influence du classicisme de Schubert à des tournures mélodiques inspirées du folklore tchèque.

Cette messe est considérée comme une pièce maîtresse du répertoire sacré, appréciée pour son équilibre entre profondeur spirituelle et raffinement musical.

A Sainpuits, les chanteurs étaient accompagnés d'un orgue, d'un violoncelle et d'une contrebasse, sous la direction du chef Romain Beytout.

La Chapelle Notre-Dame-de-Lorette est une réplique de la Santa Casa de la Vierge Marie située dans la basilique Notre-Dame à Loreto en Italie. L'enclos tout autour de la chapelle constitue le vestige d'un cimetière d'enfants. Construite vers 1525-1530 par le comte de Saint-Fargeau, son pignon oriental supporte un campanile dont la cloche date de 1570. L'appareillage des murs dénote une forte ressemblance avec le style de l'église de Saint-Fargeau, ce qui laisse supposer une équipe commune de bâtisseurs. Il s'agit de briques rouges vernissées en décor de losange. Contemporaine de l'Eglise de Moutiers en Puisaye, l'édifice était entièrement peint, murs et voûte en berceau ; des fresques qui ont été fâcheusement recouvertes lors de la réfection par l'Abbé Lucas (1871-1873).

Une importante campagne de restauration est envisagée par la Mairie de Sainpuits après sollicitation de la DRAC, la Région, le Département, la Fondation du Patrimoine, la Sauvegarde de l'Art Français : réunifier les façades à parement en brique, stabiliser le soubassement en pierre et les rives du clocher, remplacer les tuiles manquantes ou cassées, reprise du décor peint de la voûte et restauration de la statuaire abimée.

La signature officielle de la convention avec la Fondation du Patrimoine a eu lieu lors du concert. (Photo ci-dessus). Les premiers travaux sont prévus pour la fin de l'année 2025.

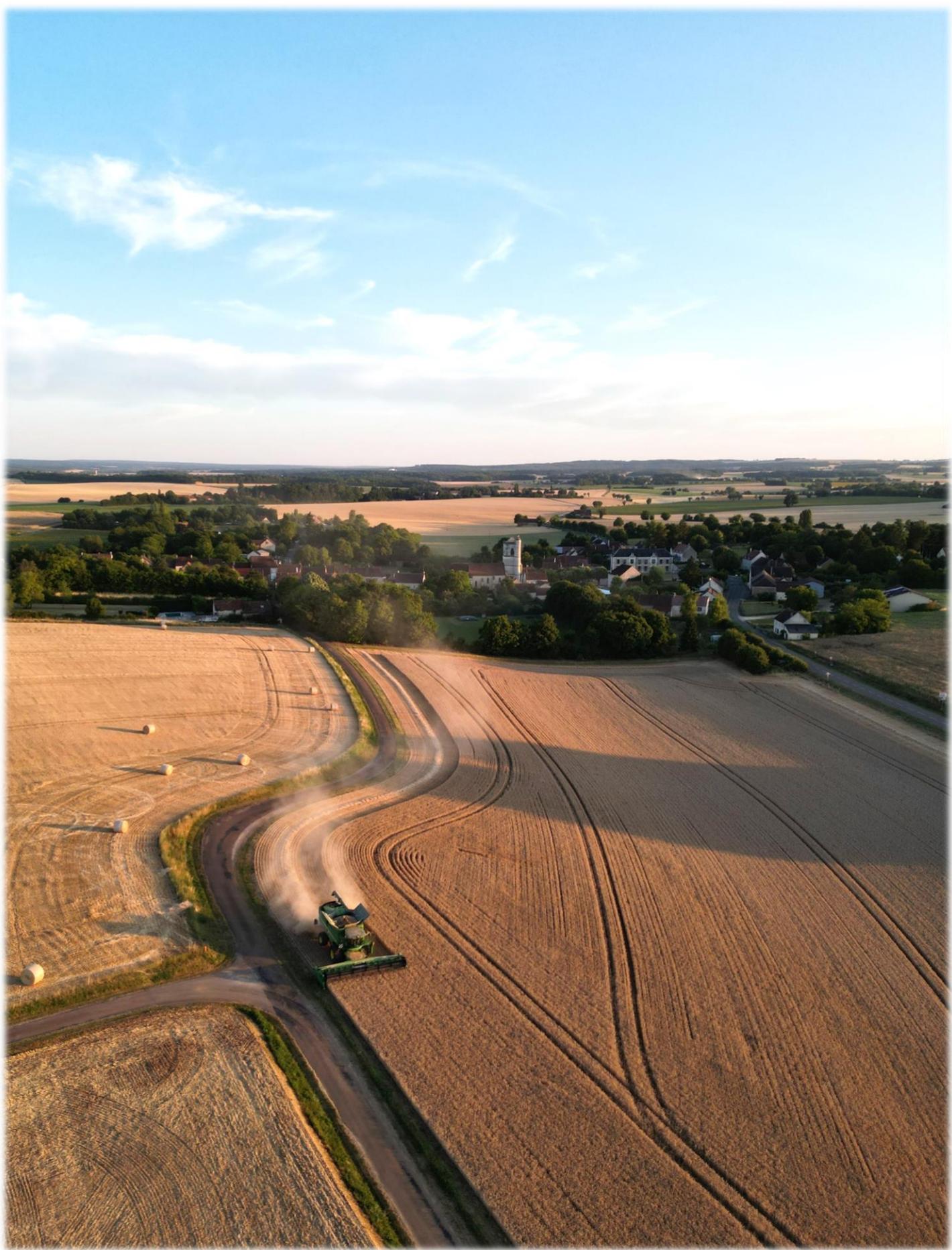
Il est possible de contribuer à la restauration de la chapelle sous forme de dons, déductibles de l'Impôt sur le revenu (mais également l'IS), grâce à la Fondation du Patrimoine.

Renseignements : patrimoine.religieux.sainpuits@gmail.com





# Photo de saison...



# Les pompiers de Sainpuits

Il se passe toujours quelque chose avec les pompiers de Sainpuits !

Le 27 avril, une manœuvre, organisée en commun avec les centres de Saint-Sauveur et Entrain-s-sur-Nohain, a eu lieu au hameau de Fontaine. Le scenario : vers 8h, l'alerte est donnée pour un départ d'incendie dans une ferme ...

Et le 27 mai, les pompiers organisent une manœuvre d'une autre sorte à la salle des fêtes de Sainpuits : un concours de belote (moins risqué, mais toujours du temps à donner !).



## A l'école maternelle ...

Au printemps, les parents des enfants ont été mis à contribution. En effet, à l'occasion d'une semaine spéciale, ils ont été invités à nous parler de leur métier.

Thomas GUIBLAIN nous a appris beaucoup de choses sur les abeilles et le miel, Loïc GUYARD nous a parlé des céréales et des tracteurs et Camille GUYARD nous a apporté de la confiture de framboises de son exploitation. C'était vraiment chouette !

Le vendredi, nous avons pu faire des plantations dans le jardin de l'école grâce notamment au maraîcher du château des Barres. Tomates, courgettes, framboises, salades, persil ont déjà commencé à nous régaler à la cantine, préparés par Magali !





Ensuite, Cécilia notre ATSEM est partie pour un congé maternité bien mérité et nous avons accueilli Véronique qui prend la relève.

Le 13 juin nous sommes allés au parc de l'Auxois avec les élèves de l'école de Lainsecq et une classe de l'école de Thury. Nous avons pu découvrir les animaux et même caresser un serpent. L'après-midi nous avons pu profiter des manèges. Quelle belle journée !



Pour fêter la fin d'année et répéter le spectacle du soir, les enfants de toutes les écoles du RPI se sont retrouvés vendredi 27 juin à l'école de Lainsecq. Nous avons pu pique-niquer et jouer tous ensemble.

La fête des écoles a eu lieu le soir. Nous avions un peu peur, mais nous avons réussi à faire un beau spectacle.



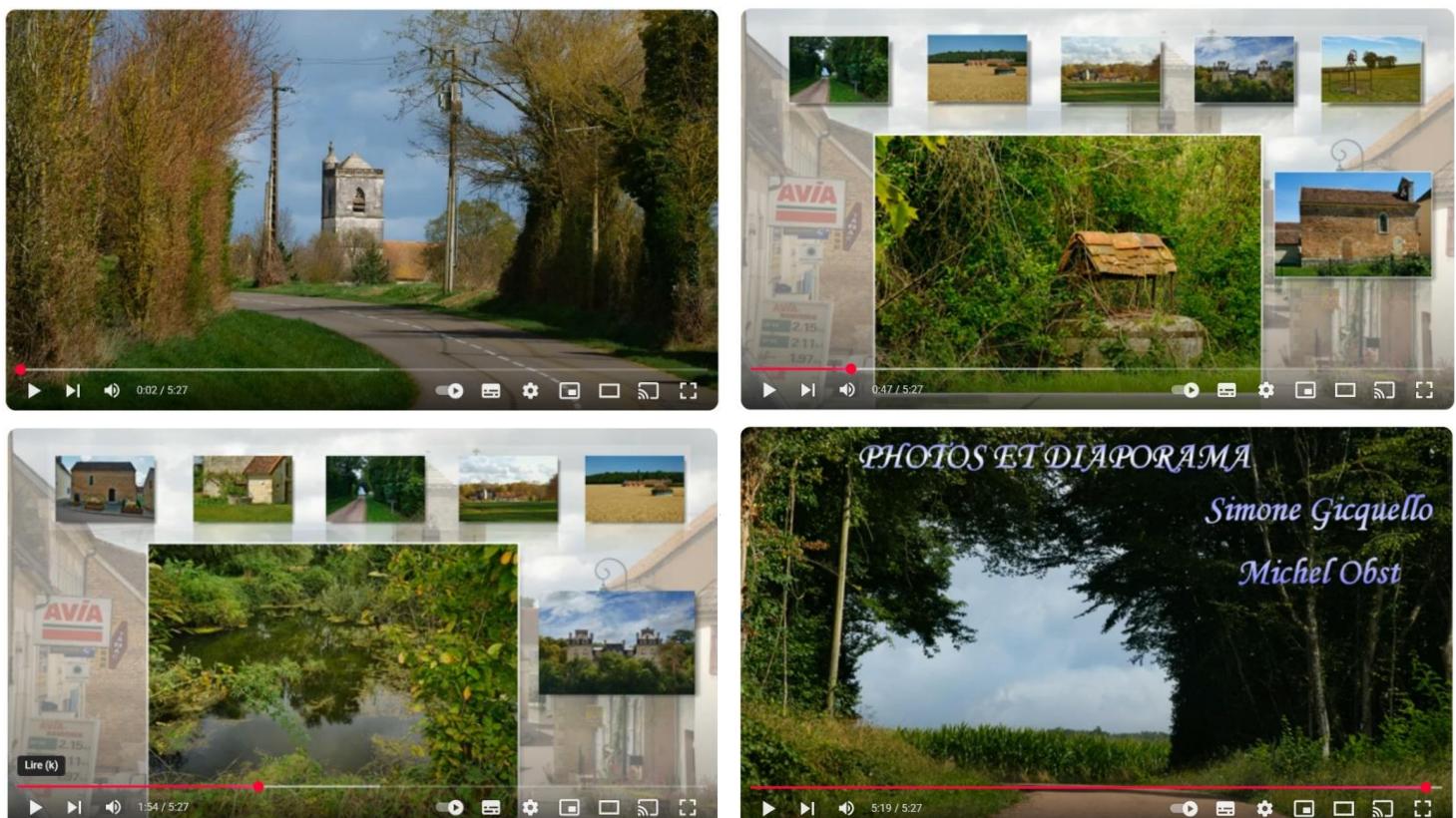
**MAINTENANT, PLACE AUX VACANCES ET A L'ANNEE PROCHAINE !**



## Un film sur Sainpuits !

Vous pourrez découvrir sur Youtube un petit film de 5 min intitulé « 89 520 Sainpuits », fait par des habitants de Sainpuits, en forme de montage photo avec narration, qui raconte l'histoire de notre village !

Petit rappel au passage : les personnes qui souhaitent découvrir et se former à l'informatique peuvent le faire à Sainpuits grâce aux Permanences Connectées ! Renseignez-vous en mairie.



## Nouveau sur la commune

Depuis quelques semaines, « Chez Tata » propose dans son camion des pizzas cuites sur place au feu de bois, tous les lundis soirs de 18h à 21h sur la place Charles de Gaulle devant la Mairie à Sainpuits.

Une nouvelle offre qui complète les différents services déjà existants, qui commencent à bien se multiplier ! Merci à tous les acteurs de la belle dynamique de notre village !

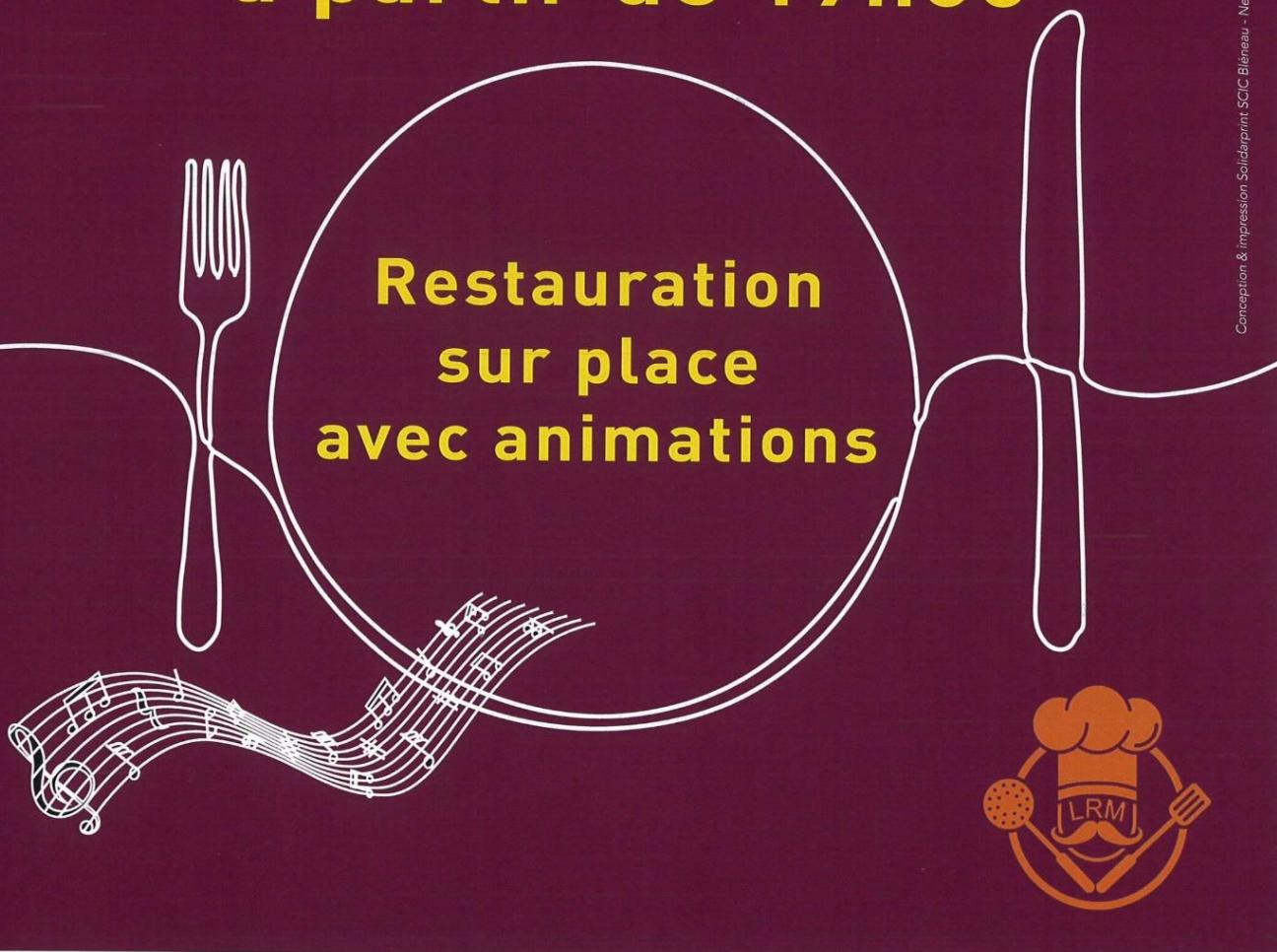


# Les Restos-Marchés de SAINPUITS

du 6 juillet au 31 août  
tous les dimanches  
à partir de 19h00

Restauration  
sur place  
avec animations

Conception & impression Solidarprint SCIC Biéneau - Ne pas jeter sur la voie publique



RETROUVEZ-NOUS sur  
 les Restos-Marchés

Contact : Odile Berthier 06 30 08 06 05

# SAINPUITS

## Fête de la MADELEINE

Les 19, 20 et 21 juillet

3 JOURS  
DE FÊTE FORAINE

### SAMEDI 19

21h Retraite aux flambeaux

23h Grand feu d'artifice

### SOIREE DANSANTE

avec  
**GUILLAUME ADRIEN**

### DIMANCHE 20

7h Vide-grenier

11h Messe de Saint-Hubert

### 18h30 CONCERT

**CELTIFORT'AIR**

Groupe de Musique celtique festive,  
dansante et humoristique

### LUNDI 21

16h Jeux pour les enfants

18h Lâcher de ballons



fetes.sainpuits@gmail.com

Né pas jeter sur la voie publique. Boissons alcoolisées à consommer avec modération.



Cette année encore, la commune de Sainpuits est heureuse d'accueillir, pour la deuxième année consécutive, **Yonne Tour Sport !**

Que les enfants viennent nombreux !

# 8<sup>e</sup> Yonne Tour Sport 2025

## JUILLET

**08/07 • VENOY**

*Stade - Salle des fêtes - Espace des Joinchères*

**09/07 • CHABLIS**

*Stade - Avenue des enfants de Chablis*

**10/07 • CHEVANNES**

*Salle Polyvalente - Rue des Écoles*

**11/07 • COURLON-SUR-YONNE**

*Espace Guy Roux - Rue du Port*

**15/07 • MIGENNES**

*Stade Lucien Masson*

**16/07 • ÉTIGNY**

*Stade - Route de Serilly*

**17/07 • APPOIGNY**

*Parc communal - Rue Gué de la Pucelle*

**18/07 • VERMENTON**

*Chemin des Coullemières - Camping*

**21/07 • SOUMAINTRAIN**

*Route de Neuvy - Terrain de jeux*

**22/07 • VAL D'OCRE  
(SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF)**

*Parc du Moulin du Berceau*

**23/07 • CERISIERS**

*Place du centre ville - Mairie*

**24/07 • LINDRY**

*Rue du 14 Juillet*

**25/07 • JOUY**

*Rue du chemin de César*

**28/07 • SAINT-JULIEN-DU-SAULT**

*Salle des fêtes - 13 Route de Villeneuve*

**29/07 • CHAMPIGNELLES**

*Stade - Rue Camille Desmoulins*

**30/07 • MALAY-LE-GRAND**

*Chemin de Covequelée - Salle des Fêtes - Stade*

**31/07 • VILLENEUVE-LA-GUYARD**

*Rue Antoine de Saint-Exupéry*

## AOÛT

**04/08 • TONNERRE**

*Le Pâris - Rue du Pâris*

**05/08 • AVALON**

*Aire de détente des Isles de Labaume*

**06/08 • SAINT-CLÉMENT**

*Stade - Dojo - Allée des Fleurs*

**07/08 • SAINPUITS**

*Place Charles de Gaulle*



# Rappels

## Commande groupée de fuel domestique

Comme chaque année, une commande de fuel est organisée par la mairie, courant septembre.  
Faites-vous connaître à la Mairie si vous êtes intéressés ...

## Horaire de tonte

Pour le respect de tous, les horaires de tonte des pelouses sont encadrés comme suit :

- Semaine : 8 h 30 - 12 h // 14 h 30 - 19 h 30
- Samedi : 9 h - 12 h // 15 h - 19 h
- Dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h // 16 h - 18 h

## Ordures

Le champ derrière le garage des pompiers n'étant pas une déchetterie, merci de ne pas y déposer vos déchets verts : herbe de tonte, branchages et autres.

Vous avez le choix entre plusieurs sites et horaires d'ouverture des déchetteries (heures susceptibles de varier les jours de forte chaleur) :



### Horaires d'ouverture des déchetteries

Eté 1<sup>er</sup> avril - 31 octobre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Champcevrais		9h-12h		9h-12h		9h-12h
Charny	14h-17h	9h-12h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	9h-12h
Etals la Sauvin			14h-17h		9h-12h	9h-12h
Les Hauts de Forterre (Molesmes)		14h-17h		14h-17h	14h-17h	9h-12h
Pourrain		14h-17h	9h-12h		14h-17h	14h-17h
St Amand en Puisaye	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h		9h-12h
St Fargeau			14h-17h		9h-12h	14h-17h
St Sauveur en Puisaye	9h-12h		9h-12h		14h-17h	9h-12h
Toucy	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	9h-12h



Hiver 1<sup>er</sup> novembre - 31 mars

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Champcevrais		9h-12h		9h-12h		9h-12h
Charny	14h-17h	9h-12h	14h-17h	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Etals la Sauvin			14h-17h		9h-12h	9h-12h
Les Hauts de Forterre (Molesmes)		14h-17h		14h-17h	14h-17h	9h-12h
Pourrain		14h-17h	9h-12h		14h-17h	9h-12h
St Amand en Puisaye	9h-12h		14h-17h			9h-12h
St Fargeau			14h-17h		9h-12h	14h-17h
St Sauveur en Puisaye	9h-12h		9h-12h		14h-17h	9h-12h
Toucy		14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	9h-12h



# Bouchées aux lardons et au Comté

Un délice salé et fondant pour toutes les occasions. Parfaites en apéritif ou en entrée.

## Ingrédients :

- 3 œufs
- 150 g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 200g de lardons fumés en allumettes
- 1 oignon (environ 100g)
- 100g de Comté
- 100g de fromage râpé (type Gruyère)
- 125 ml de lait
- 100 ml d'huile (olive, tournesol ...)
- un peu de beurre
- sel et poivre, au goût



## Recette :

1. Émincez finement l'oignon. Dans une poêle faites revenir l'oignon avec une noix de beurre. L'oignon doit rester translucide.
2. Dans un saladier mélangez la farine, la levure, le sel et le poivre. Ajoutez les œufs, le lait et l'huile, puis mélangez jusqu'à obtenir une pâte lisse et homogène.
3. Ajoutez les lardons, l'oignon, le Comté coupé en petits dés et le fromage râpé. Mélangez délicatement pour bien répartir les ingrédients.
4. Préchauffez votre four à 180°C. Graissez légèrement des moules à muffins. Répartissez la préparation dans les moules en remplissant chaque cavité aux trois quarts.
5. Enfournez pour 15 à 20 minutes jusqu'à ce que les bouchées soient dorées et bien gonflées.

Servez chaud ou tiède accompagné d'une salade verte pour un repas léger.  
Ces bouchées se dégustent aussi très bien froides, idéales pour un pique-nique.

**Bon appétit !**



# Un clin d'œil à notre jeunesse lycéenne !

Juin annonce la fin de l'année scolaire, les vacances. Mais avant tout, il est le mois des examens.

Je suis un jeune homme de dix-huit ans qui en période de révisions pense à son parcours scolaire de petit garçon.

Les photos de classe, chronologiquement disposées sur un mur de ma chambre me rappellent ces précieux souvenirs.

Souvenir de mon entrée en Maternelle, dur de quitter les bras de ma maman.

Je ne connaissais pas ces « dames » qui me consolaient. D'autres enfants comme moi pleuraient. Où étais-je ? Au fil des jours, elles m'ont apprivoisé, si l'on peut dire !

A la fin des trois années, j'étais très éveillé. Mon passage en primaire s'est fait tranquillement.

Le temps a défilé et déjà la sixième, le Collège. Là, j'ai ressenti une certaine appréhension, le préau avait une autre dimension. Quelle organisation, plus un seul maître mais plusieurs professeurs. De nouvelles matières : les langues vivantes, la physique, la chimie. Ces années collège me sont chères, premières distractions entre copains, rencontres sportives. Là, j'ai craqué pour le foot et j'ai adhéré à un club. Le foot se révèle être ma passion.

Mon emploi du temps était bien chargé. Quelques fois, j'ai fait preuve de relâche : amusement avec les copains, trop de temps passé sur l'écran. Les notes s'avéraient moins bonnes. Alors, là, mes parents se fâchent. Il fallait que je me ressaisisse sinon moins de foot. Je reprends mon sérieux. Au terme du collège, un examen : LE BREVET. Et pour l'obtenir, un travail régulier, le contrôle continu. Finalement, le brevet sera mon premier diplôme. Fier de l'avoir ! Là je pense à mon entrée au lycée. Je pars en seconde avec des copains de troisième. Super ! Je me sens moins seul dans ces grands bâtiments. Je m'adapte, choisis mes options. La seconde se passe bien, passage en première. A la fin du troisième trimestre, bac de français, ce n'est pas ma matière préférée. Pas de points à rattraper, juste la moyenne, c'est bon ! En ce qui concerne l'histoire-géo, c'est correct.

La terminale sera la période de questionnement sur mon avenir d'étudiant. Mon choix est fixé il suffit d'être accepté à l'Université.

Quel bonheur pour moi, je suis admis.

Je pense à ce parcours effectué également par des milliers de jeunes, futurs bacheliers j'espère !

Je poursuis mes révisions, les dates d'examen approchent. Philosophie, inquiet pour les différents sujets, lequel choisirai-je ? Ensuite l'écrit, l'oral ! Je suis confiant, mais il peut toujours il y avoir un couac ...

Voici mon parcours de jeune garçon qui début septembre va quitter, comme tant d'autres, son département mais pas sa région.

## Solutions des jeux du Sanépuisien n°22

### Les photos de Sainpuits

- 1/ Mur du jardin de la salle des fêtes, côté mare.
- 2/ Dans le bourg, rue de la montagne.
- 3/ Sol de la chapelle Notre Dame de Laurette.
- 4/ Mur intérieur de la salle des fêtes.

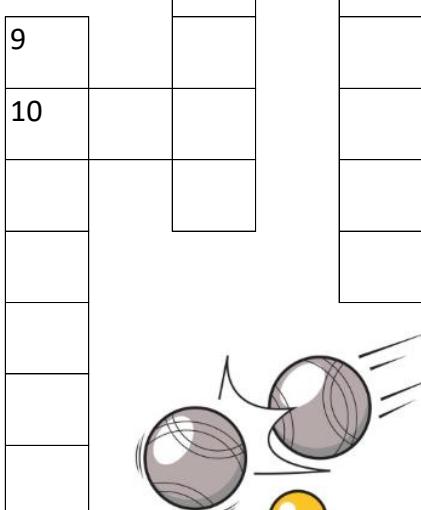
### Mots fléchés

- 1 : Lumières / 2 : Laponie / 3 : Noël / 4 : Marrons
- 5 : Etrennes / 6 : Renne / 7 : Ane / 8 : Sylvestre
- 9 : Etoile / 10 : Glace / 11 : Cadeau / 12 : Diner
- 13 : Buche / 14 : Joie / 15 : Idée / 16 : Dinde
- 17 : Nativité / 18 : Veillée / 19 : Elfe / 20 : Flute

## Mots fléchés d'été

4			5	
---	--	--	---	--

1			2				3
---	--	--	---	--	--	--	---



6

7

8

9

10

11



12

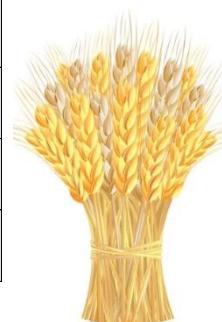
13

16				17	
----	--	--	--	----	--

15

18						
----	--	--	--	--	--	--

14



19						
----	--	--	--	--	--	--



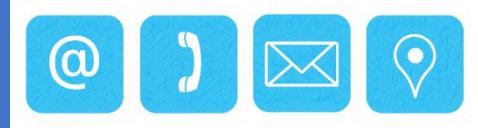
### Horizontal

- 1 Ennemi des soirées d'été
- 4 Douceur fraîche de l'été
- 8 Fête estivale sanépuisienne
- 10 Boisson indispensable l'été
- 11 Tempête d'été
- 15 Activité idéale sur les chemins de Sainpuits
- 16 Pause douce des chaudes journées
- 18 On les attend toute l'année
- 19 Bronzage pour saucisses

### Vertical

- 2 Nos puits le sont
- 3 Saison chaude
- 5 Elle nous pousse à chercher l'ombre
- 6 On l'ouvre... et les moustiques entrent !
- 7 Tous les dimanches soir d'été
- 9 On les cueille au printemps pour s'en faire des boucles d'oreilles
- 12 Jeu qui tire ou pointe
- 13 Prétexte à grignoter avant le repas
- 14 Récolte d'été qu'on fait avant l'orage
- 17 Il est interdit de le faire le dimanche entre 12h et 16h

# Informations Pratiques



Mairie de Sainpuits (secrétariat) – **Tél.** 03 86 74 72 21  
**E-mail :** [mairie-sainpuits@wanadoo.fr](mailto:mairie-sainpuits@wanadoo.fr) – **Internet** : [www.sainpuits.fr](http://www.sainpuits.fr)

## Pharmacies les plus proches

- Saint-Sauveur-en-Puisaye..... 03 86 45 54 36  
Entrainz-sur-Nohain..... 03 86 29 22 32  
Etais-la-Sauvin .....03 86 47 21 97  
Pour connaître la pharmacie de garde.....17



## Médecins

- Maison de la Santé (Saint-Sauveur).....03 86 44 41 60  
Maison de la Santé (Saint-Amand).....03 86 39 18 88  
Dr Alain Conseil (Entrainz-sur-Nohain).....03 86 29 22 11



## Infirmières

- Etais-la-Sauvin .....03 86 47 23 75 ou 09 60 06 70 17  
Saint-Sauveur-en-Puisaye..... 03 86 44 41 63



## Ambulances / Taxis

- Rollin (Etais & Sougères).....03 86 27 28 70  
Ambulance taxis (Saint-Sauveur) .....03 86 45 52 06  
Taxis Treignyçois .....03 86 45 57 50



## Vétérinaires

- Cabinet Vétérinaire d'Entrainz-s-Nohain- place du marché.....03 86 29 28 44  
Cabinet Vétérinaire de St Sauveur- 5 imp du Bois au Bœufs ...03 86 45 58 90  
Clinique vétérinaire de Toucy- Av du Général de Gaulle.....03 86 44 14 75  
Clinique vétérinaire de Varzy- rue du Faubourg de Marcy .....03 86 29 44 67  
Urgences Vétérinaires.....06 78 58 08 85  
(en semaine de 19h à 8h, du samedi 17h au lundi 8h)



## La Poste

Point relais commerçant  
Bar Tabac Presse  
2 rue de la Montagne  
03 86 74 73 77



## ERDF

Standard Toucy  
Urgences  
09 72 67 50 89



## Syndicat des eaux

03 86 44 01 42

## Services divers

- Espace France Services de Saint-Sauveur-en-Puisaye  
1 pl. Paultre des Ormes .....03 86 44 05 52



## Ordures ménagères

0 800 584 762